



CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE **(Billetterie Auberge des dauphins)**

Toute commande en ligne de billets pour la visite de l'Auberge des Dauphins effectuée sur le site www.aubergedesdauphins.fr est exclusivement régie par les présentes conditions générales de ventes.

ARTICLE 1 - ACCEPTATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente préalablement à la validation de sa commande. Toute validation de la commande vaut acceptation des conditions générales sans exception. En conséquence, l'acheteur déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance et renonce de ce fait à se prévaloir de tout autre document. Sauf mention contraire, les photos sur le site www.aubergedesdauphins.fr n'ont aucune valeur contractuelle.

Le gestionnaire de l'Auberge des Dauphins se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, seront appliquées à chaque commande les conditions générales de vente en vigueur au jour de la passation de la commande.

ARTICLE 2 - IDENTIFICATION DE L'AUTEUR DE L'OFFRE

2.1 Identification de l'auteur de l'offre

Département de la Drôme, collectivité territoriale, dont le siège est à l'Hôtel du Département, 26 avenue du Pdt Herriot 26026 VALENCE (ci-après dénommé également le « Département » ou « vendeur »)

Le Département de la Drôme est propriétaire de l'Auberge des Dauphins, maison de site comportant des espaces d'exposition et d'animation présentant l'espace naturel sensible de la forêt de Saoû et qui propose aux visiteurs des pistes de réflexion sur la thématique de l'Homme et son environnement.

2.2 Informations relatives à la vente en ligne

Le service accueil de l'Auberge des Dauphins est à votre disposition pour toute question concernant l'utilisation du site, les prestations associées aux droits d'entrée, leurs conditions d'utilisation, ainsi que les modalités de commande et de délivrance.

Pour contacter l'Auberge des Dauphins : aubergedesdauphins@ladrome.fr

ARTICLE 3 – PRESTATIONS PROPOSÉES A LA VENTE

3.1 Prestations auxquelles les droits d'entrée ouvrent droit

Les droits d'entrée disponibles sur www.aubergedesdauphins.fr sont valables à titre individuel :

- soit pour des entrées aux expositions de l'Auberge des Dauphins (parcours permanent et expositions temporaires)
- soit pour des événements spécifiquement programmés.

3.2 Durée de validité des droits d'entrée délivrés

Chaque droit d'entrée délivré est valable uniquement pour la date indiquée sur celui-ci. Les conditions d'utilisation des droits d'entrée sont détaillées à l'article 8 des présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 4 - TARIFS ET MONTANT DE LA COMMANDE

Des droits d'entrée donnant lieu à tarif réduit sont disponibles sur le site de vente de l'Auberge des Dauphins. Toutefois, chaque visiteur muni de ce type de billet devra présenter un justificatif au contrôle d'accès à l'entrée du site. La présentation d'un justificatif non valide entraînera un refus d'accès.

Le prix total lors de la validation de la commande est le prix définitif.

Les tarifs et le prix total de la commande sont indiqués en euros, toutes taxes comprises.

Le Département se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

ARTICLE 5 - COMMANDE

La procédure de passation de commande en ligne comporte les étapes suivantes:

1/ L'acheteur sélectionne la prestation de son choix :

- pour l'accès aux expositions, il sélectionne le jour de la visite et le nombre de droits d'entrée souhaités par tarif dans la limite des disponibilités fixée par l'auteur de l'offre
- pour les événements programmés, il sélectionne le jour et l'horaire ainsi que le nombre de droits d'entrée souhaités par tarif dans la limite des disponibilités fixée par l'auteur de l'offre

Il est informé, en temps réel lors de la passation de sa commande, des disponibilités.

2/ L'acheteur crée un compte en entrant son adresse électronique et un mot de passe ou se connecte à son compte s'il en a déjà créé un au préalable.

La création du compte suppose la communication des informations nécessaires et obligatoires au traitement de la future commande : nom et prénom, téléphone, adresse électronique et origine géographique.

3/ Le récapitulatif reprenant l'ensemble de la commande s'affiche.

Après avoir vérifié sa commande, lu et validé les présentes conditions générales de vente, l'acheteur effectue alors le paiement en ligne de sa commande en communiquant de façon sécurisée ses coordonnées bancaires (numéros, date de validité de la carte et cryptogramme).

En cas de refus par le centre de paiement concerné, la commande est automatiquement annulée.

Tout paiement de la commande par l'acheteur constitue une acceptation irrévocable de la commande qui ne peut être remise en cause.

4/ Les droits d'entrée commandés sur ce site devront être soit imprimés par l'acheteur (*voir conditions d'impression ci-dessous*) soit en téléchargeant son billet sur un smartphone

Il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer que les coordonnées communiquées lors de la commande sont correctes.

5/ Obtention des droits d'entrée

L'acheteur pourra imprimer le ou les droit(s) d'entrée commandés sur la billetterie en ligne au format pdf ou télécharger son droit d'entrée sur son smartphone.

Impression des billets :

Si l'acheteur décide d'imprimer les droits d'entrée, il devra imprimer tous les droits d'entrée contenus dans la commande, sans exception (un droit d'entrée par visiteur) soit immédiatement après acceptation du paiement, soit ultérieurement en se connectant à l'espace personnel disponible sur la billetterie en ligne du site www.aubergededauphins.fr. Une bonne qualité de l'impression est nécessaire. En cas d'incident ou de mauvaise qualité d'impression, l'acheteur devra imprimer à nouveau son ou ses droit(s) d'entrée.

L'acheteur devra, avant toute commande, s'assurer qu'il dispose de la configuration logicielle et matérielle requise pour imprimer : un ordinateur relié à Internet disposant du logiciel Acrobat Reader version 8 ou supérieure ou un logiciel équivalent et une imprimante.

Téléchargement du billet sur smartphone :

si l'acheteur choisit de télécharger son droit d'entrée sur son smartphone, il devra s'assurer que son téléphone est optimisé pour l'affichage du e-ticket. Par ailleurs, l'acheteur ne pourra évoquer ni la perte, ni le vol, ni le dysfonctionnement du smartphone au moment de la présentation de son droit d'entrée au contrôle d'accès.

Dans les deux cas, le QR-code associé au droit d'entrée ne doit en aucun cas être soustrait à la lecture optique effectuée à l'entrée de l'exposition.

ARTICLE 6 - MODALITES DE REGLEMENT ET PAIEMENT

6.1 Modalités de règlement

Le paiement des droits d'entrée par l'acheteur s'effectue exclusivement en euros et par carte bancaire. Les cartes acceptées sont les suivantes : CARTE BLEUE, VISA, EUROCARD et MASTERCARD.

6.2 Opération de paiement

Le compte bancaire de l'acheteur est débité du montant de la commande dès l'acceptation de la transaction par le centre de paiement.

6.3 Facture

Aussitôt la transaction effectuée, l'acheteur en est informé sur la fenêtre du navigateur ayant donné lieu à la requête sécurisée. Il reçoit un courriel de confirmation d'achat ainsi que sa facture.

Il a aussi la possibilité d'imprimer une facture depuis son espace personnel accessible sur le site de vente en ligne du vendeur.

6.4 Sécurisation des paiements

Pour tout paiement effectué lors d'une commande en ligne sur www.aubergedesdauphins.fr, le vendeur recourt à un système de paiement en ligne sécurisé permettant de crypter le numéro de carte bancaire de l'acheteur par l'intermédiaire du protocole SSL (Secure Socket Layer).

ARTICLE 7 - CONFIRMATION DE COMMANDE

Dès confirmation du paiement de la commande par le centre de paiement, l'acheteur reçoit un courrier électronique de confirmation de sa commande en provenance du site de vente en ligne du vendeur.

Le courrier électronique de confirmation vaut accusé de réception de la commande et contient les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles du ou des droit(s) d'entrée vendu(s) (*l'exposition et la date, la description du produit...*)
- le numéro de transaction unique
- le montant total de la commande

Une fois la commande confirmée, les droits d'entrée sont disponibles à tout moment dans l'espace personnel de l'acheteur, sur la billetterie en ligne du site www.aubergedesdauphins.fr

ARTICLE 8 - CONDITIONS D'UTILISATION DES DROITS D'ENTREE

8.1 Contrôle des droits d'entrée

Tout droit d'entrée est systématiquement contrôlé par identification optique du QR-Code imprimé sur celui-ci à l'accueil de l'Auberge des Dauphins du site du vendeur situé dans les écomats.

Le visiteur muni d'un droit d'entrée acheté sur la billetterie en ligne peut accéder aux salles d'exposition, aux visites guidées et ateliers, selon le(s) espace(s) auxquels son droit d'entrée donne accès.

Ne sont acceptés que les droits d'entrée possédant un QR-Code et des mentions parfaitement lisibles. Tout droit d'entrée partiellement imprimé, souillé, endommagé ou

illisible ne peut pas être accepté. Pour les e-billets, tout support écran de smartphone rayé, endommagé ou présentant des problèmes de luminosité sera refusé au moment du contrôle d'accès.

Le droit d'entrée est personnel et non cessible.

Le vendeur se réserve le droit de refuser tout accès en cas de présentation d'un droit d'entrée ne respectant pas l'une des conditions énoncées aux présentes.

8.2 Modalités d'utilisation des droits d'entrée

- le droit d'entrée est uniquement valable pour la visite et le jour qui y sont indiqués
- le droit d'entrée doit être conservé jusqu'à la fin de la visite ou du spectacle

En cas de forte affluence au musée, une attente est possible à l'entrée des expositions, étant rappelé que les personnes porteuses d'un handicap et leur accompagnateur bénéficient d'un accès prioritaire

Concernant spécifiquement les entrées pour les événements programmés :

- le droit d'entrée est uniquement valable pour l'événement du jour et de l'heure choisis
- le droit d'entrée donne droit à une entrée unique
- le droit d'entrée doit être conservé jusqu'à la fin de l'événement
- tout placement éventuellement nécessaire étant libre

ARTICLE 9 - UTILISATION FRAUDULEUSE – PERTE - VOL DU DROIT D'ENTREE

9.1 Utilisation frauduleuse d'un droit d'entrée

Le **vendeur** refusera l'accès au site à tout porteur d'un droit d'entrée comportant un QR-Code qui aurait déjà été scanné. Seule la première personne présentant un droit d'entrée sera admise. Elle sera présumée être le porteur légitime du droit d'entrée, l'acheteur étant légalement responsable des copies réalisées, notamment à partir de sa boîte de messagerie.

9.2 Perte et vol du droit d'entrée

Le vendeur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol du ou des droit(s) délivré(s), y compris dans l'enceinte du site.

ARTICLE 10 - CONDITIONS DE REMBOURSEMENT ET D'ECHANGE DES DROITS D'ENTREE

10.1 Délais de rétractation

Conformément à l'article L 221-28-12° du Code de la Consommation, l'achat d'un droit d'entrée pour les prestations définies aux présentes, ne peut pas faire l'objet d'une rétractation.

10.2 Échange, annulation et retour

Les droits d'entrée délivrés ne peuvent être, ni échangés, ni remboursés, sauf en cas d'annulation par le vendeur de la prestation concernée par le droit d'entrée dans les conditions définies à l'Article 10.3.

10.3 Annulation par le vendeur de la prestation figurant sur le droit d'entrée.

En raison d'impératifs de sécurité qui lui seraient assignés par des autorités officielles, le vendeur pourra être amené à fermer ses portes, à annuler une prestation ou à modifier ses horaires d'ouverture.

Le service accueil de l'Auberge des Dauphins Visiteurs contactera alors au plus vite l'acheteur par tout moyen autorisé (SMS, @mail...) pour l'informer de l'annulation d'une prestation et lui proposer :

- prioritairement, le report de la prestation concernée à un jour et/ou à une heure différent(s)
- à défaut d'accord de l'acheteur, le remboursement du droit d'entrée concerné en en précisant les modalités

ARTICLE 11 - RESPONSABILITE

11.1. Pour les prestations

Conformément à l'article L. 221-15 du Code de la Consommation, et sans préjudice des dispositions des articles 10.2 et 10.3 des présentes, le vendeur ne saurait en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour toute inexécution ou mauvaise exécution des prestations associées aux droits d'entrée qui serait imputable au fait de l'acheteur ou du visiteur, au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers ou à un cas de force majeure tel que défini à l'article 11.3 des présentes conditions générales de vente.

11.2 Pour la délivrance des droits d'entrée

Sauf dysfonctionnement du site www.aubergedesdauphins.fr qui lui serait imputable, et conformément à l'article L 221-15 du code de la consommation, le vendeur ne pourra être tenu responsable des anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement, de téléchargement ou d'impression du billet, imputables, soit au fait de l'acheteur, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la prestation, soit à un cas de force majeure tel que défini à l'article 11.3 des présentes conditions générales de vente.

Article 11.3 Force majeure

Le vendeur ne saurait être tenu responsable de toute inexécution qui aurait pour origine un cas de force majeure considéré comme tel par l'article 1218 du code civil et la jurisprudence des cours et tribunaux français.

ARTICLE 12 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Lors de la passation de la commande, les données à caractère personnel sont demandées à l'acheteur (*nom et prénom du visiteur, adresse électronique et numéro de téléphone mobile*). Ces données sont nécessaires au traitement et au suivi de ladite commande et sont également utilisées dans l'hypothèse d'un éventuel report ou annulation de la prestation à laquelle donne accès le droit d'entrée.

Les données personnelles collectées sont traitées par le vendeur, dans le respect des dispositions légales relatives à la protection des données personnelles issues de la loi n°78 - 17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite « Informatique et Libertés » :

- l'acheteur est informé que ce traitement autorisé de données personnelles a fait l'objet d'une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
- l'acheteur dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant

Il pourra exercer ce droit auprès du service Accueil de l'Auberge des Dauphins en envoyant un courrier électronique à : aubergedesdauphins@ladrome.fr ou un courrier à :

Département de la Drôme, collectivité territoriale, dont le siège est à l'Hôtel du Département, 26 avenue du Pdt Herriot 26026 VALENCE

L'acheteur peut consentir, au moment de la collecte de ses données personnelles, à recevoir des lettres d'information par SMS ou par courrier électronique et à recevoir les offres des partenaires du musée de l'Auberge des Dauphins. Pour cela, il lui suffit de cocher les cases correspondantes.

Par la suite, conformément à la réglementation en vigueur, il pourra à tout moment se désinscrire de la liste de la newsletter et de la liste des tiers en envoyant un courrier électronique à l'adresse aubergedesdauphins@ladrome.fr ou un courrier à :

Département de la Drôme, collectivité territoriale, dont le siège est à l'Hôtel du Département, 26 avenue du Psdt Herriot 26026 VALENCE

ARTICLE 13 - INTEGRALITE DES CONDITIONS GENERALES

L'acheteur et le vendeur reconnaissent que les présentes conditions générales de vente constituent l'intégralité de l'accord conclu entre elles.

Si, pour une quelconque raison, l'une des clauses des présentes conditions générales devait être déclarée inapplicable, elle serait réputée non écrite sans pour autant entraîner la nullité de ces conditions générales, ni altérer les autres dispositions.

ARTICLE 14 - REGLEMENT DES LITIGES

14.1 Médiateur

L'acheteur dispose d'un recours gratuit auprès du médiateur désigné par le Département de la Drôme sur le site www.ladrome.fr en vue de la résolution amiable du litige.

14.2 Régime général

Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant tout recours judiciaire devant les tribunaux français qui sont seuls compétents.